L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 26 MAI 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Louis & Bernard. 9 avril—3m

R. ARDUVINI—Remède pour le mal de dents: guérison certaine et permanente. Dépôt, 26 rue Ursulines. 12 mai—1m

A LOUER.

A LOUER—Emplacement pour boucher, coin Mandeville et Chartres, 3me district. S'adresser 454 rue de Chartres. 24 mai—3f

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière. S'adresser au No 291 rue Royale. 25 mai—1f

ON demande un jeune homme de 15 à 18 ans, au No 116 rue Bourbon. 21 mai—1 sem

ON demande—Une bonne domestique de maison, bien recommandée. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 21 mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Jean Bordes vs. Mme Marie Williams.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,973—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 2 juin 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles, un piano et tabouret.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
20 mai—20 26—2 juin

E. N. Cook & Co., of Buffalo, N. Y., vs E. W. Ford.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 23,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, à l'entrepôt Lafayette, le MARDI 30 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1 arrière de buvette; 1 miroir, 3 tremplains; 1 rince verre; 1 comptoir; 1 "hold all," un piédestal en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
20 mai—20 25 30

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George C. Duerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,179—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Underwood administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 mai—26 30—4 juin

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,028—Division E—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bertha Diefenthal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25mai—25 28—juin 3 juin.

Dans l'espèce d'Elizabeth Bey, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,047—Division B. Attendu que Henry Roper a demandé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle aux biens d'Elizabeth Bey, absente; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mai—17 21 26

Succession de George E. Payne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,380, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles E. Fenner exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25mai—25 28 3

Succession de Nicolas Dabon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,139—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Nicolas Dabon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 mai—24 28—juin 2

Succession de Anton Leiding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,086—Division E.—Attendu que Henry Schuler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anton Leiding, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mai—17 21 26

Succession de Mlle Mary A. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,119—Division E—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Mary A. Maloney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

Succession de Mary Wilhelmina Fachale, femme décédée de Christian Clements.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,131—Division B.—Attendu que Christian Clements a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Wilhelmina Fachale, femme décédée de Christian Clements, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
FRANK ZENGEL, avocat. A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mai—23 27—juin 1

Succession de Mme Ann Weinbrenner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,148—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Smith, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19mai—19 23 28

Succession de Antoine Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,104—Division C.—Attendu que Joséphine Villars, veuve de Antoine Villars, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine Villars, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

Succession de Roman Heck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,228—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Roman Heck, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 23 27

Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,320—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph P. Blair, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 mai—19 23 28

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.... CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Eugénie Robinson versus veuve Spencer Roan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,617.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 580, borné par les rues Lizardi, Villeré, Egania et Robertson. La dite portion de terre mesure cent soixante-dix pieds neuf pouces et une ligne et demie de face à la rue Lizardi, cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Villeré et cent treize pieds dix pouces quatre lignes sur le côté vers la rue Robertson.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—2 9 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Dennis Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,644—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Faubourg Delachaise, ville et paroisse de Jefferson, maintenant Sixième District municipal de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 12 de l'îlet numéro 43 du dit Faubourg, maintenant îlet numéro 428, treizième district d'assessment borné par les rues Apollo, maintenant Carondelet, Delachaise, Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, d'après un plan de dit Faubourg, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Le dit lot forme le coin des rues Bacchus, maintenant Baronne, et Foucher, et mesure trente pieds de face à la rue Bacchus, maintenant Baronne, sur une profondeur et façade à la rue Foucher de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 24—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 554 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,720.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Gravier, Delhonde ou Dorgenois, Rocheblave et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de façade rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 554 rue Gravier.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième district.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,

Versus

Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,301.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir:
Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1848 et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.
Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12mai—12 19 26 juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

H. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIÈME COUR DE DISTRICT Judiciaire, paroisse Vermilion.—No 540.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-Septième Cour de District Judiciaire, paroisse Vermilion, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—
Tous les droits, titre intérêt, réclamations et demande du défendeur François Chapuis dans et à la succession de Jeanne Caroline Cavé, veuve de J. B. Cavailley, No 17,091, Division "E" de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, soit comme créancier, légataire ou exécuteur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
5mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District, par le Shérif.

Albert Baldwin vs. C. F. Ladd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,766—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
La dite portion de terre étant composée du tout le lot No 24 et de cinq pieds trois pouces du lot adjacent numéroté 25, le tout d'après une esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 4 juin 1867, et les lots décrits ci-dessus Nos 24 et 25 sont désignés comme tels sur un plan dressé par L. Brugier, voyer général, daté le 20 mai 1839 et déposé au bureau de D. L. McCay, alors notaire en cette ville.
Acquis par le défendeur par achat de Daniel Jones, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 31 janvier 1889 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, dans le Livre 130, folio 347).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 21 28.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,144—Division D—Ordre de Cour—A. J. Benedic vs ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire A. J. Benedic, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, que J. C. Le Bourgeois soit nommé pour représenter les créanciers absents, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire, à son bureau No 49 rue Camp, en cette ville, le VENDREDI, 23me jour de juin 1893, dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
Frank Zengel, avocat.
23mai—3f au 23 juin

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,945—Division D—A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Cotonio, notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M.; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
4—mai au 7 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EMPLACEMENTS ATTRAYANTS POUR BATIR 26 GRANDS TERRAINS ÉLEVÉS,

Comprenant tout ce magnifique îlet de terre borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, touchant au dépôt du chemin de fer d'Orléans (ou Dumaine) près des Fair Grounds, etc.

SUCCESSION DE MARTIN AGNELLY.

No 35,136—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 mai 1893, dans l'affaire de la succession de Martin Agnelly, Docket No 35,136, il sera vendu aux enchères, savoir—

Cet îlet de terre de valeur, d'une hauteur insitée et bien exhaussé, subdivisé en 26 grands lots, forts beaux, borné par les rues Lapeyrouse, White, Dupré et Onzaga, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme l'angle des rues Lapeyrouse et Dupré et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes, ensemble avec tous les édifices qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage en bois, etc.

Les lots Nos 2 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes parallèles de 112 pieds 11 pouces 4 lignes. Le lot No 10 forme le coin des rues Lapeyrouse et White.

Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue White sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds.

Les lots Nos 14 à 22 font face à la rue Onzaga et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 112 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 14 forme le coin des rues Onzaga et White et renferme un joli cottage en bois, des dépendances, etc.

Le lot No 23 touche au lot ci-dessus décrit et mesure 30 pieds 1 ligne de face à la rue Onzaga sur une profondeur et façade sur la rue Dupré de 112 pieds 11 pouces 4 lignes.

Les lots No 24, 25 et 26 touchent au lot ci-dessus décrit, dans le fond, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 1 ligne.

C'est un des plus beaux îlets de terre du 3ème district; il est subdivisé en 26 grands lots de terre et est admirablement situé pour maison de résidence, etc.

Il est très bien situé, forme un terrain très élevé, beaucoup plus qu'il ne le sont en général à la Nouvelle-Orléans, fait face à la rue Onzaga, renferme beaucoup d'orangers en rapport donnant des fruits délicieux et d'un fort volume qui à eux seuls donnent un joli revenu.

Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs. Ceux-ci devront assumer le paiement des taxes de 1893 et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
14 mai—14 17 24 31—juin 7 14.

Occasion Magnifique.

Placements surs et Rémunératifs dans le Second District.

La grande, élégante et agréable

Résidence en briques à trois étages, à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. Confortablement distribuée, ayant tous les agréments modernes, toujours louée et rapportant $120 par an et louée à bail.

La bonne résidence cottage No 55 rue Bourgogne près Bienville, subdivisions confortables, bâtisse dans le fond, grand terrain, invariablement occupée et louée à bail à $240 par an.

Ces trois résidences en briques à deux étages désignées par les Nos 146, 146 1/2 et 148 N. Bassin entre Toulouse et St Pierre, faisant face à l'embarcadère du vieux Bassin, subdivisées en magasins et demeures, occupées par de bons locataires et rapportant $41 par mois.

Le tout avantageusement situé, près du centre commercial, toutes à des termes raisonnables mais bien administrées, susceptibles de meilleurs revenus.

MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, seront vendues les susdites propriétés. Pour mesures, etc., voir plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêt, hypothèques et clauses usuelles. Paiement des taxes de 1893 par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais des acquéreurs. Dépôt de 10 0/0 à la vente.
ALBERT PAUL, Encanteur.
14 mai—14 21 28 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Cottage coin Louisa et Bourgogne.

Un lot rue Bourgogne.

Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 avril 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc, qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Bourgogne et Louisa mesurant 42 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 88 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc. Bonne localité et voisinage convenable.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot 11 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 88 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 du prix d'enchère au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

UNE BONNE AFFAIRE.

Placement sur et permanent.

La grande et agréable résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 136 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, en face de l'établissement populaire de Messieurs D. Mercier Fils. Location centrale, à proximité de la rue du Canal et de tous les agréments et conforts désirables, commandant de bons locataires, etc. Vente pour opérer un partage.

SERA vendu, MERCREDI, le 31 mai 1893, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, où le plan est exposé.
Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 0/0 d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent.
ALBERT PAUL, Encanteur.
21 mai—21 31

Occasion magnifique pour jardinier ou laitier.

Huit grands terrains avec cottage et grande vacherie

A l'encoignure Clay et Castiglione.

Et bornés par la rue Dupré et l'avenue St-Bernard. Terre haute et riche, bon voisinage, amélioration continuelle.

Sera vendu à l'enchère, MERCREDI, le 31 mai, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles. Voir plan.
Conditions—Moitié comptant, balance à un an, 8 0/0 d'intérêt, etc.
Acte de vente par levant R. Legier, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.
ALBERT PAUL, Encanteur.
21 mai—21 31

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros. soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilson, notaire public de cette ville, commençant le 29 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 avril—3f au 29 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,111—Division D—Thomas Mangan vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Mangan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire public, à son Bureau No 135 rue Gravier en cette ville, le JEUDI, 22me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3f au 22 juin

THE LEON QUEYROUZE Commission Co. Limited, "GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de commerce et résidence,

No 64 rue Chartres, entre Bienville et Conti.

Elégante bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé par G. Goris, tailleur à la mode, et le haut comme résidence.

SUCCESSION DE WILLIAM SCHWEHM.

No 35,823.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune. MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No vingt-neuf, borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désigné comme lot C sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 janvier 1877 et annexé à un acte fait, le 23 juillet 1877, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville; suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent de l'élégante bâtisse en briques à trois étages avec verandah en fer ouvragé, le rez-de-chaussée occupé par G. Goris, tailleur à la mode, le haut comme résidence ayant trois chambres, chambre à bain, lieux d'aisances et citerne, au second étage, trois chambres au troisième étage et palier à chaque étage. Le rez-de-chaussée est vendu sujet à un bail à G. Goris, Esq., jusqu'au 31 août 1892 à raison de vingt piastres par mois, avec privilège de le renouveler pour une autre année aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur pour lier la vente.
L'acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELÉGANTE RESIDENCE dans le Troisième District,

No 228 avenue des Champs Elysées entre Villeré et Robertson.

MME MARIE ALCIDIE SEICHSNAYDRE vs. MARIE ALICE AUZOUT ET ALS.

No 38,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre et conformément au jugement rendu le 5 mai 1893 et signé le 12 mai 1893, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé et étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées, les rues des Français, Villeré et Robertson, le dit lot de terre commençant à une distance de 27 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Villeré et mesurant 26 pieds de face à l'Avenue des Champs-Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence élevée avec attic, ayant corridor au centre, salons avec arches, deux chambres à coucher, un cabinet et une grande salle à manger au rez-de-chaussée dans l'attic deux grandes chambres, cabinets, gaz, etc., une bâtisse à un étage contiguë à la bâtisse principale avec deux chambres et office, lieux d'aisances, cour briquetée, deux citernes, etc., connue par le numéro municipal 228 avenue des Champs Elysées.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement avec privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété qui sera assurée contre les pertes par l'incendie et la police transférée aux vendeurs ou à ceux qui seront détenteurs des dits billets, et au cas de procès pour recouvrer le montant des billets ou toutes portions de ceux-ci, l'acquéreur paiera tous les frais de procédures légales et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel le procès sera intenté, et il assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1893 en sus du montant de l'adjudication. L'Acte de vente renfermera toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets.
L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John R. Legier, N. P., aux frais de l'acquéreur.
20 mai—20 24 31—7 14 21 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée du Premier District.

No 247 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.

Succession de Gayetano Moria.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir;

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pillé et Murray, architectes, le 26 mai 1868, et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Merotte par J. O. Starke, notaire, le 26 mai 1868, le dit lot B attenant au lot A, sur le plan, du côté vers la rue Erato et mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 89 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.
L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.—Dans l'affaire de Walter Scott vs. ses créanciers.—No 37,441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu MERCREDI, 31 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 rue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 19 mai 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir—Le bail ou droit d'occuper le local 278 rue St-Charles.—Conditions—Comptant sur les lieux.
21mai—21 22 23 31

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 38,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D,

A. H. Victor vs ses Créanciers

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu en lots, MARDI, 30 mai 1893, à 10 1/2 heures A. M., au 2me étage du magasin No 9 rue Chartres, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 mai 1893, à moi adressé—Un stock choisi de fleurs et plumes et un assortiment général de garnitures pour modistes. Le tout récemment importé, frais et en bon état.
Conditions—Strictement comptant.
20 mai—20 24 28 30

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHEVAUX.

Thomas Mangan vs. ses créanciers.

No 39,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MARDI, 30 mai 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 19 mai 1893, dans la susdite affaire, sur les lieux coin des rues Carondelet et Berlin—
Un lot de chevaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
20mai—20 21 29 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve B, Melun vs M, et Mme Geisler in solido et H. F. Geisler intervenant.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 17,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Mora, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face du local de Maurice Picheloup, coin du Bayou St Jean et le Chemin de la Métairie, dans le second district de cette ville, le SAMEDI 3me jour de juin 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Une charrette à lait à deux roues, un jeu de harnais, un cheval gris et un cheval bai.
Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 mai—23 30—juin 2

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE A L'ENCAN

—DE—

Propriétés Rémunératrices et bien situées.

PROPRIETES RUE ROYALE.

No 168 rue Royale, entre Orléans et St Pierre. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé et entrée pour voiture, divisée pour magasin et résidence.

No 175 rue Royale, entre Ste-Anne et Orléans. Grande bâtisse en briques à deux étages, avec une grande entrée pour voiture, occupée par des magasins et le haut divisé pour résidence

No 180 rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec vérandah en fer ouvragé.

No 190 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse en briques à trois étages avec une vérandah en fer ouvragé, occupée en bas comme magasin et comme résidence dans le haut.

No 192 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Elégante bâtisse à trois étages avec vérandah en fer ouvragé, le bas étant occupé comme magasin et le haut comme résidence.

No 201 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, jolie résidence en briques à un étage, avec une grande cour briquetée.

No 203 rue Royale, entre Dumaine et Ste-Anne. Jolie résidence en briques à un étage avec une grande cour briquetée.

Toutes les propriétés ci-dessus sont occupées par des locataires prompts à la paie.

Tombeau dans le Cimetière St-Louis.

Succession de Bernard Senat.

No 36,723—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 14 juin 1893 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 3 mai 1893, et en vertu d'un acte de propriété daté le 5 mai 1882, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui en quelque sorte y appartient situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Orléans et St Pierre, et mesurant 36 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur 127 pieds 6 pouces et 1/2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, mesure américaine, d'après les titres de la dite propriété. Les améliorations consistent en un bel édifice en briques à 3 étages (avec terrasse) ayant au rez de chaussée deux magasins et au second étage 4 chambres, portes d'assise, trois chambres à coucher, cabinets, corridor et galerie au second étage, au troisième étage, 4 chambres, cabinet et galerie; une bâtisse annexe en briques à trois étages à l'arrière sur la cour ayant au rez-de-chaussée, deux chambres et galerie au second étage, et trois chambres et galerie au troisième étage, et une bâtisse en briques à deux étages contiguë à la bâtisse principale ayant une chambre et lieux d'aisance à chaque étage, galerie au second étage, citerne, gaz, etc. Cour briquetée et porte cochère pour voiture avec grandes portes, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 163 rue Royale.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui en sont une partie, et y appartiennent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les rues Royale, Orléans, Ste Anne et Bourbon, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, déposé voyer de la ville, le 4 mars 1882 et annexé à un acte pardevant E. Bouny, notaire, le 13 avril 1882, d'après lequel le dit terrain mesure 36 pieds 3 pouces et 7 lignes de façade rue Royale, 36 pieds 10 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne de fond, 70 pieds et 4 pouces de première profondeur sur la ligne du côté de la rue Ste Anne, de là 2 pieds 9 pouces et 2 lignes parallèles à la rue Royale, et de là à la limite arrière vers la rue Ste Anne 35 pieds 8 pouces par une seconde profondeur, et 59 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur sur la limite inférieure.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux magasins au rez-de-chaussée, 4 chambres, 2 cabinets, vestibule et galerie au second étage, et une bâtisse contiguë en briques à deux étages ayant 4 chambres, deux chambres et galerie au second étage, avec deux chambres au rez-de-chaussée, cour briquetée, porte cochère, écuries, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 175 de la rue Royale.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et avantages qui en font partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet No 46, borné par les rues Royale, Chartres, Ste Anne et le Passage St Antoine, désignant le terrain No 4 sur un plan daté du 3 juillet 1880, fait par L. H. Pilié, député-voyer, le dit lot mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Royale, 24 pieds 6 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière sur 81 pieds 2 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages, avec une vérandah d'ornement. Le rez-de-chaussée est occupé comme salon de coiffeur, il y a deux chambres, corridor et vestibule à chacun du second et troisième étages; une bâtisse en briques à trois étages ayant deux chambres et cabinets à chaque étage, galeries, etc. lieux d'aisance à trois étages, citerne, gaz, waterworks, cour briquetée, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 180 de la rue Royale.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 1er mai 1893, dans le carré d'îlet No 47 borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant 20 pieds de façade rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle bâtisse en briques à trois étages avec une verandah d'ornement, magasin au rez de chaussée avec arrière chambre, 2 chambres à chacun, au 2me et au 3me; aussi un bâtiment en briques à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, avec gaz, water works, cour pavée en briques, lieux, etc. La propriété porte le No municipal 190, rue Royale.

5° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, désigné par la lettre B sur un plan de D. E. Seghers, arpenteur, en date du 1er mai 1893, dans l'îlet No 47 borné par les rues Dumaine, Royale, Chartres et Ste-Anne, touchant immédiatement le lot de terre ci-dessus décrit et mesurant 20 pieds de face à la dite rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant édifice en briques à trois étages avec verandah ouvragée en fer, magasin, chambre dans le fond, et vestibule au rez-de-chaussée, et deux chambres à chacun du 2e et 3e étages; aussi un édifice en briques à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 192, rue Royale.

6° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui s'y rattachent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 1, sur un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 20 février 1879, annexé pour référence à l'acte d'achat de cette propriété par Vve Hermann Z. Brugier de la succession de Romain Brugier, conformément à l'acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 16 avril 1879, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, Ste-Anne et Bourbon, conformément au dit croquis le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage ayant 4 chambres et une salle à manger, ainsi qu'un édifice en briques à deux étages dans le fond, avec deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, gaz, waterworks, grande cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 201.

7. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y rattachent, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Ste-Anne. Le dit lot est désigné par le No 2 sur le susdit plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, conformément auquel le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes face à la rue Royale sur 128 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à un étage, ayant 4 chambres, 2 cabinets et salle à manger, un édifice en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres à chaque étage, avec lieux d'aisance, gaz, waterworks, cour pavée en briques, etc. Cette propriété porte le No municipal 203 rue Royale.

8° Certificat No 712 émis par la Fabrique de l'Eglise St Louis (Cathédrale) désigné sur un plan du susdit par la section No 22, Rangée 1, de l'îlet 2.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans à crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité bancaires d'avance, etc. Les taxes de l'année 1893 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication: un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis des acquéreurs au moment de la criée.
Les actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

M. EDWARD DINKELSPIEL a ce jour été admis comme membre de notre raison sociale. Le nom et titre de cette raison sociale restent comme par le passé.
DINKELSPIEL & HART.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.
17 mai—17—juin 1 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés de Choix Situées dans le Centre Commercial

Le magasin en briques à quatre étages Nos 169 et 171 rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet.

Le magasin en briques à quatre étages No 81 rue Carondelet, entre Perdido et Poydras.

Le magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet.

L'élégante résidence et les grands terrains d'ornement No 107 avenue de l'Esplanade et coin N. O. de la rue Dauphine.

La résidence en briques à trois étages No 137 rue St-Louis, entre Bourgogne et Remparts.

Les résidences en briques à deux étages et attic Nos 157, 159 et 161 rue St Louis et coin N.-E. de la rue Remparts.

La résidence en briques à un étage No 144 rue N. Remparts, entre Toulouse et St-Pierre.

Les deux résidences en briques à deux étages et attic Nos 61 et 63 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

Le grand terrain pour y bâtir Nos 73 et 75 rue N. Bassin, entre Bienville et Conti.

—ET—

La résidence en briques à trois étage No 538 rue Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Une bonne occasion pour les grands et petits capitalistes de faire d'avantageux placements

Succession de Vve Honoré Pottier, née Irène Reggio.

No 38,867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, daté le 12 mai 1893, dans la succession mentionnée ci-dessus, les propriétés décrites ci-après à savoir—

1°. Le magasin attrayant à quatre étages en briques, No 169 rue Gravier dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St-Charles et Carondelet. Le lot de terre mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 72 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles et 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

2°. L'attrayant magasin en briques à quatre étages No 171 rue Gravier dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, 21 pieds 4 pouces 1 ligne dans le fond, 71 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et 70 pieds 3 pouces 7 lignes sur l'autre ligne de côté.

Ces magasins sont centralement situés, touchant à la Union National Bank et près des banques et autres institutions commerciales.

3°. Le magasin en briques à quatre étages en briques No 81 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Carroll, Perdido et Poydras. Le lot de terre mesure 20 pieds 11 pouces 4 lignes (mesure anglaise) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces (mesure française). Bien situé pour affaires ou comme placement.

4°. Le vaste magasin en briques à quatre étages No 167 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 26 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 102 pieds 2 pouces 5 lignes sur une ligne de côté et de 102 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de côté. C'est un des magasins les plus recherchés, occupé maintenant par la grande compagnie de meubles Hugh Flynn Co. L'td. et dans une bonne localité pour un placement d'un revenu stable.

5°. L'élégant cottage-résidence en briques élevé et vastes terres d'ornements No 107 Avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Bourgogne et Dauphine. Cette propriété est retirée de la banquette par un magnifique grillage et a de larges galeries devant et à l'arrière, vaste vestibule au centre, salon, salon de réception, salle à manger, dépenses et cabinet pour chaises, ascenseur, salle de déjeuner, trois chambres à coucher et chambre à bain dans le principal étage, chambres à l'attic de la pièce pour plusieurs chambres; au rez-de-chaussée il y a un grand cellier, six chambres à coucher, cuisine, magasins et cave, 4 citernes, 2 hydrants, etc. Les terrains sont pavés en Schillinger, jardin de devant et parterre. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur 135 pieds de profondeur et façade sur la rue Dauphine. Cette résidence est bien située et en parfaite condition pour être occupée. Elle est située dans la partie la plus agréable de l'avenue Esplanade, entourée de chars urbains et à quelques minutes de marche de la rue Canal. Dans le voisinage immédiat sont les magnifiques résidences de nos plus éminents citoyens. Cartes d'accès sur pour visiter.

6°. La jolie résidence à trois étages en briques, No 137 rue St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Bourgogne et Remparts, contenant vestibules à chaque étage et 10 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, hangar, etc. Le lot de terre mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis sur 62 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Bourgogne. A proximité de la rue du Canal et du centre des affaires et en demande par des locataires payants. Des cartes seront nécessaires pour l'inspection.

7°. La résidence en briques à deux étages et attic No 161 rue St-Louis, coin N. E. de la rue Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre A d'après un croquis par S. G. De L'Isle, voyer, en date du 12 mai 1893, et mesure 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune de 5 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur s'ouvrant sur la rue Remparts.

8°. La résidence en briques à deux étages et attic No 159 rue St-Louis, touchant et dans le même district et îlet comme la 7me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne hydrant, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par la lettre "B" d'après un croquis et mesure 19 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 82 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et ayant l'usage en commun de la dite allée.

9°. La résidence en briques à deux étages avec attic, No 157 rue St-Louis, contiguë et dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus huitièmement décrite, contenant vestibule, 8 chambres, gaz, citerne, hydrant, cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre "C" d'après le croquis sus-mentionné et mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue St Louis sur 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et ayant le droit de se servir de l'allée commune ci-dessus mentionnée.

10°. La résidence-cottage en briques à un étage No 144 rue Nord Remparts, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, contenant 7 chambres, cour pavée, allée, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, d'après un plan de Jos Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant H. Lavergne, ancien notaire en cette ville, le 21 novembre 1825, le dit lot mesurant 19 pieds 3 pouces de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds à laquelle profondeur le dit lot s'élargit à angle droit 20 pieds sur le côté du lot B sur le dit plan, et delà une autre profondeur de 24 pieds 4 pouces. le tout conformément au dit plan.

11°. La résidence en briques à deux étages avec attic, No 61 rue Bassin, dans le même district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, contenant vestibules, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le lot de terre mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et d'une rue à l'autre.

12°. La résidence en briques à deux étages et attic No 63 rue Bassin, se touchant et dans le même district et îlet comme la 11me propriété décrite, contenant vestibule, 8 chambres, cour pavée, citerne, hydrant, etc. Le terrain mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face de chaque côté des rues Bassin et Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, de rue à rue.

13°. Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet comme la douzième propriété ci-dessus décrite, mesurant 42 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Bassin 43 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes de rue à rue. Le dit lot est désigné par les numéros municipaux 73 et 75 rue Bassin et est amélioré avec une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue Franklin, servant comme fabrique de boissons.

14°. La résidence confortable à trois étages en briques No 538 rue Royale dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architecte, Port et St-Ferdinand, contenant vestibules, galeries sur le devant et à l'arrière, 15 chambres, cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 33 pieds 3 pouces de face à chacune des rues Royale et Architecte, sur une profondeur de 136 pieds 1 pouce 3 lignes d'une rue à l'autre. Dans un bon voisinage faisant face à une ligne de chars qui va être convertie en ligne électrique et à proximité de écoles, églises et marchés.

Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes à des baux et locations. De complets renseignements seront donnés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets à coupons, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et les acquéreurs devant assurer les bâtisses et améliorations jusqu'au montant de leurs billets et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des dits billets. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, sans estimation, ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, et les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues en 1893 en outre du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. R. Legier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 3°, 4°, 6°, 10° et 14°, et J. F. Meunier, Esq., notaire, pour les propriétés décrites 1°, 2°, 5°, 7°, 8°, 9°, 11°, 12° et 13°, aux frais des acquéreurs.
13mai—13 20 27 juin 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

La superbe résidence, avec de grands terrains magnifiquement embellis,

No 1,275 avenue St-Charles, coin sud-ouest de la rue Bordeaux.

Apparence attrayante et décorations artistiques à l'intérieur d'un goût raffiné.

Un des plus charmants et meilleurs logements de nos grandes résidences du boulevard.

C'est une de ces grandes occasions que le sage ne négligera pas.

Succession de Joseph Hernandez.

No. 38,841—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, en date du 12 mai 1893, dans la succession ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique bâtisse en bois à deux étages avec attic, terrains d'ornement, No 1275 Avenue St Charles, coin sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans l'îlet borné par l'Avenue St Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline, dans le 6me District de cette ville.

La résidence est retirée à une distance de la banquette, accessible par de larges promenades Schillinger, entourée d'un riche grillage, et contenant larges vérandahs, porche, salon, bibliothèque, une grande salle à manger, dépenses et cuisine et boudoir au premier étage. Au second étage, 5 chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans l'attic et chambre finie dans la coupole. A l'arrière il y a deux chambres à domestiques. L'intérieur est superbement fini, étant en bois naturel, fresques papier mâché et papiers peints de matériaux les plus riches et de dessins artistiques. A l'arrière, rue Carondelet il y a vaste écurie en bois à deux étages, avec place pour plusieurs voitures, 3 stalles, une chambre pour les harnais au premier étage, chambre pour cocher au second étage. Il y a trois grandes citernes, les terrains vastes ayant moitié de l'îlet et sont distribués en chemins, parterres spacieux, rares arbustes, arbres exotiques et ombrage. Le terrain est élevé et mesure plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline, et borné par la ligne ci-dessus par les propriétés maintenant ou autrefois appartenant à Mme Mary C. Wilson et à Mme Vve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet. C'est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue, au point de vue d'apparence intérieure. L'intérieur magnifique ment fini et terrains vastes et embellis l'entourent. Les chars électriques faisant un court trajet au centre des affaires. L'avenue St-Charles sera pavée sous peu, ayant tous les points à vue à la recherche d'un home élégant et luxueux, ils ne trouveront rien de supérieur sur le marché. Des cartes se demanderont avec requises pour visiter les lieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
13mai 13 14 20 27 juin 3 10 14

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Port et Enghien.

A L'ENCAN.

Nicholas Faust vs. John A. Grasshoff et als.

No 37,245—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D, rendu dans la susdite affaire, le 3 avril 1893, et signé le 4 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 6 du carré d'îlet No 9 borné par les rues Bourgogne, Remparts, Port et Enghien, selon un plan de Joseph Pilié, le 9 février 1835, mesurant (mesure française) 29 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 601 et 601 1/2 rue Bourgogne; il y a cinq chambres de chaque côté, dans un bon voisinage, près du marché, d'églises et d'écoles, accessible à plusieurs lignes de chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et leur paiement garanti par lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec toutes les clauses usuelles de la cartée, transfert d'assurance etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du montant de l'adjudication et fera un dépôt de dix pour cent du prix de la vente, comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage double dans le Second District.

Nos 251 et 253 rue Marais, Entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines.

—A L'ENCAN.—

Robert Murphy vs. Wm. E. Murphy.

No 28,215—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 14 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 3 mai 1892, et signé le 2 juillet 1892 et confirmé par la Cour Suprême, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir:

Le cottage double à un étage et mansarde, Nos 251 et 253 rue Marais, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Chemin du Bayou et Ursulines. Le lot mesure 60 pieds de face à la rue Marais sur 168 pieds de profondeur sur un côté et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, d'après un acte de vente pardevant A. Drouet, notaire, daté le 29 avril 1850, sous le nom de W. E. Murphy.

Le cottage a six chambres de chaque côté, gaz, beau jardin d'arbres fruitiers et de fleurs, la cour est pavée, et est situé dans une partie du Second district bien améliorée près de plusieurs lignes de chars.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de seulement 6 pour cent par an. et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893 en outre du montant de l'adjudication et devant déposer dix pour cent du prix d'enchère comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, not lre.
7 mai—7 10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DE CHOIX

Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, Entre les rues Franklin et Liberté.

Succession de James E. Walsh et sa femme.

No 34,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 156 rue Carondelet.—MERCREDI 7 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 2 mai 1893, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:

Le cottage double de choix Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Franklin et Liberté. Le cottage est retiré de la rue, a une galerie devant, 5 chambres de chaque côté, très en ardoises, etc. Dans un voisinage bien amélioré, près de tous les avantages. Le lot est désigné par le No 14, sur un certain plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, daté le 27 février 1859, et déposé au bureau de T. O. Stark, ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Clio sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses de garantie. Les acquéreurs payeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893, et déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, Esq., notaire public.
6mai—6 10 17 24 31 juin 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GROCERIES! GROCERIES!

In re A. J. Benedic vs. ses créanciers.

No 39,144—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MARDI, 30 mai 1893 à 11 heures A. M., au magasin du coin des rues Baronne et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 23 mai 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—
Le tout et en particulier des Groceries, Vins et Liqueurs, d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
25mai—25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée et Terrain nu dans le Premier District,

Coin des rues Palmyre et White.

Cottages, écuries, et terrains à bâtir.

Succession D. H. Kasek.

No 37,564—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 7 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 5 mai 1893, dans la susdite succession:

1° Le joli cottage en bois No 246 rue Palmyre, à distance de la rue, ayant 3 chambres, citerne, auvent, etc. La propriété est ainsi décrite: Deux certaines terrains situés dans le 1er District de cette ville, carré désigné par la lettre B, borné par les rues Broad, White, Palmyre et Gasquet et l'allée Jane, désignés par les Nos 5 et 6, sur un certain plan, dont une copie ou un croquis est annexé à l'acte d'achat du dit Deitleb Henri Kasek, d'après lequel les dits terrains mesurent, chacun, vingt-cinq pieds 4 pouces 7 lignes de face rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 25 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

2° La jolie maison de résidence simple ayant une grande écurie, coin des rues Palmyre et White. La maison a galerie devant, 3 chambres, citerne, auvents, etc. La propriété est décrite comme suit. Deux certains terrains situés dans le susdit district et carré que la propriété premièrement décrite, et désignés par les Nos 8 et 9 sur le susdit plan ou croquis, et mesurant conformément, chacun, 25 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 25 pieds 4 pouces de profondeur dans le fond. Le lot No 9 forme le coin des rues Palmyre et White.

3° Les deux autres certains lots de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 10 et 11 sur le plan susdit, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue White sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot No 11 mesure 113 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne regardant la rue Gasquet, et 113 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne de division qui le sépare du lot No 10, lequel lot No 10 a une profondeur du côté opposé regardant la rue Palmyre de 114 pieds.

Ces propriétés sont situées dans un voisinage choisi et qui s'améliore rapidement, à portée des avenues du Canal et de Broad.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt et contenant toutes les clauses de garantie ordinaires. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant, pour assurer la vente.
Actes de vente pardevant M. Voorhies, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mai—7 10 17 23 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

—DU—

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues St-James et Religieuses.

Succession de Mlle Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St-James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou îlot compris par les rues Tchoupitoulas, Religieuses, St James et Celeste, d'après un plan fait par H. Moellhausen, architecte, daté du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 10 septembre 1845. Le dit terrain, à l'encoignure des rues St James et Religieuses, mesure 63 pieds et 2 lignes de face à la rue Religieuses, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente, en billets signés par l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, garantis par hypothèque et privilège du vendeur. Le dit acte de vente renfermera toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur paiera les taxes dues et exigibles pour l'année 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq. notaire public aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—juin 7 13 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR PARTAGE.

Agréable résidence cottage, No 131 rue Palmyre.

Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVOM ET ALS. VS. MME MARY KLEVOM ET ALS.

No 38,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La jolie résidence-cottage élevée en bois. No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc., décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 127 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de chars à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

Rapport de la Situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le jeudi 4 mai 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,171,459 22
Surtirages, garantis et non garantis	131,650 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, garanties, etc	114,019 58
Dû par des agents de réserve approuvé	45,306 39
Dû par d'autres banques nationales	37,630 97
Dû par des banques d'Etat et banquiers	4,012 74
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées	14,534 27
Change pour clearing house $82,519 48	
Billets d'autres banques 7,081 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents 56 34	
Espèces 31,685 50	
Billets legal tender 217,947 00—	339,289 32
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$2,022,832 50

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	300,000 00
Profits non divisés	91,384 93
Billets de Banques Nationales en circulation	
Dividendes non payés	37,195 00
Dépôts individuels sujets à chèques $1,367,749 43	810 00
Certificats de dépôt de demande	
Chèques certifiés 1,215 80	
Chèques de caissier en circulation 15,317 12	
.... 6,957 80—	1,361,289 15
Dû à d'autres banques nationales	512 44
Dû à des banques et banquiers d'Etat	1,690 98
Total	$2,022,832 50

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ss. }
Je, J. L. MERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. MERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 10me jour de mai 1893.
BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté
H. R. GOGREVE,
G. E. FINLAY,
N. MILLER,
Directeurs.
11 mai—

L'Abeille ... NOUV... VEN... CHE... Chemin de ... ILLINOI... Trains ... Bureau de ... 34 ... THE NE... (L'Abeille) A Daily New... By Mail—Pay... FEU... No 14 CEN... ÉMIL... LA FÉ...